

Éditorial

L'Angola célèbre le 40^e anniversaire de son indépendance



→ *L'ambassadeur angolais en France, Miguel da Costa*

Le 11 novembre 1975, jour de la proclamation de la souveraineté nationale, est une date majeure, un marqueur historique qui a déterminé le destin du peuple angolais et celui des peuples de cette partie de l'Afrique. Cet anniversaire permet aux Angolais de dresser un bilan rétrospectif et évaluatif de l'histoire de leur jeune nation. L'occasion de procéder à une analyse prospective de ses atouts et de son rôle en Afrique et dans le reste du monde.

L'indépendance dépasse le cadre de la frontière nationale. Elle a eu un impact géopolitique sur toute la région de l'Afrique centrale et australe, notamment en Namibie, en Afrique du Sud et au Zimbabwe. C'est au Dr António Agostinho Neto qu'est revenu l'honneur de prononcer le discours d'indépendance, devenant de ce fait le premier président de la République de l'Angola. La proclamation de l'indépendance a été suivie immédiatement par une guerre civile longue de vingt-sept années, la plus violente du continent africain, avec un bilan extrêmement lourd, aussi bien du point de vue humain qu'économique et matériel.

La guerre civile a pris fin en 2002 après la signature des accords de paix entre les parties belligérantes. En 2015, quarante années après l'indépendance et treize ans après la signature de ces accords, l'Angola a conquis et consolidé une situation de paix et de stabilité politique sur toute l'étendue du territoire national. La conquête de la paix en 2002 a permis à l'Angola d'offrir au monde une image géopolitique et économique complètement différente. Le cercle vicieux de guerres, violences et destructions a été remplacé par un cercle vertueux de paix, réconciliation politique nationale, reconstruction, développement économique et social.

L'Angola a fait des progrès considérables vers la consolidation des institutions démocratiques et connu une évolution progressive vers un État de droit. L'Angola est entré dans le concert des nations en confirmant le choix d'un régime démocratique pluraliste et d'une économie de marché ouverte sur le reste du monde. À ce bilan politique s'ajoute un bilan économique. L'Angola a engagé depuis la fin de la guerre civile une politique reposant sur deux piliers : la reconstruction nationale et une politique de développement durable.

Politique

Consolidation des institutions démocratiques



→ José Eduardo dos Santos, président de la République de l'Angola.

Le président de la République, José Eduardo dos Santos, a insisté, mercredi 11 novembre 2015, à Luanda, sur la consolidation des institutions démocratiques et la construction progressive d'un État de droit. Le chef de l'État a précisé que la Constitution de la République définit l'État comme un État démocratique de droit, dont les fondements sont la séparation des pouvoirs et l'interdépendance des fonctions.

La Constitution angolaise, a expliqué José Eduardo dos Santos, consacre l'indépendance des tribunaux et la légitimation du pouvoir politique à travers les élections libres, périodiques et multipartites, sur la base de suffrage universel. Il a ajouté que la Constitution consacre également le respect des droits de l'homme, des libertés fondamentales, du droit de participer aux activités politiques et d'association, ainsi qu'une économie fondée sur les règles du marché.

Par ailleurs, le président de la République a mis l'accent sur l'abolition du modèle d'économie centralisée et établie sur les bases juridiques pour l'organisation de l'économie sociale du marché, où le secteur privé s'affirme chaque fois davantage comme la principale source de création de la richesse nationale, réalisation des activités économiques et de la création d'emploi. L'Angola se développe sur la base des règles générales universellement acceptées, en respectant ses spécificités et son histoire.

Le 11 novembre 1975, António Agostinho Neto, alors président du Mouvement populaire de Libération d'Angola (MPLA), proclamait l'indépendance de l'Angola après une longue occupation portugaise. Le président a rappelé le contexte historique qui a permis cette proclamation et affirmé : « *Pour conquérir l'indépendance, nous avons résisté et vaincu, parce que nous avons fait de l'unité et de l'espoir en un meilleur avenir notre arme principale, pour finalement atteindre une paix durable en 2002.* »

COP21

Protection du climat



→ *Le vice-président de la République, Manuel Domingos Vicente*

Le vice-président de la République d'Angola, Manuel Domingos Vicente, a plaidé à Paris pour la protection et à la préservation collective du système climatique, comme un bien dont dépend toute l'humanité. Il a lancé un appel à la 21^e Conférence des Parties à la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques, où il représentait le chef de l'État angolais, José Eduardo dos Santos.

Le changement climatique est clairement le plus grand défi de l'humanité, par son ampleur et son importance dans la vie des gens. La préservation du système climatique est donc une préoccupation centrale de la communauté internationale a déclaré le vice président angolais.

La lutte contre les causes et les mesures d'atténuation des effets de ce phénomène impliquent, de la part des États, des efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre à un niveau permettant la réalisation de l'objectif de la Convention. En tant que président du groupe de pays les moins avancés, le vice-président de l'Angola a rappelé que la vulnérabilité climatique des États est exacerbée par les caractéristiques socio-économiques, qui nuisent à leur capacité d'adaptation, alors même qu'ils n'ont pas contribué au dérèglement climatique.

Il a réitéré l'engagement des pays les moins avancés à contribuer à l'édification de sociétés bas carbone, résilientes aux effets du changement climatique, comme en témoignent les contributions établies au niveau national (INDCs). Le 12 décembre, un accord universel sur le climat a été adopté, par consensus, par les 195 États et parties participant à la conférence. Selon Laurent

Fabius, président de la COP21, il s'agit « *d'un accord différencié, juste, durable, dynamique, équilibré et juridiquement contraignant* ». Selon Laurent Fabius, l'accord est plus ambitieux que l'objectif initial de la COP21, qui visait à contenir le réchauffement sous le seuil de 2 °C. Il prévoit de le maintenir « *bien en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels* » et de « *poursuivre les efforts pour limiter la hausse des températures à 1,5 °C, en reconnaissant que cela réduirait significativement les risques et impacts du changement climatique* ».

Coopération

L'Afrique et la Chine s'accordent sur une feuille de route



→ Le sommet Chine-Afrique

Le sommet Chine-Afrique s'est clôturé dans la ville de Johannesburg, en République d'Afrique du Sud. Le président chinois Xi Jinping a promis 60 milliards de dollars pour financer le développement en Afrique, Il a déclaré : « *La Chine et l'Afrique partagent un futur commun. Nous, Chinois et Africains, avons forgé une amitié très forte à travers notre histoire et nos luttes communes.* »

Le sommet de Johannesburg a atteint des objectifs à la hauteur des attentes des peuples africains, a affirmé le président Zuma dans une interview exclusive accordée à l'agence de presse Xinhua à Johannesburg.

Le président Zuma et son homologue chinois ont coprésidé le sommet du FCFA du 4 à 5 décembre à Johannesburg, en Afrique du Sud. « *Nous avons estimé que ce sommet devrait faire mieux que les autres sommets. Je pense que toutes les parties se sont préparées pour cela, en particulier la Chine* », a déclaré Jacob Zuma.

Le président chinois a présenté un plan important de 10 grands projets de coopération en Afrique dans les trois années à venir, et a exhorté les deux parties à élever leur partenariat gagnant-gagnant à un niveau supérieur. « *La Chine a décidé de donner un total de 60 milliards de dollars d'aide financière incluant 5 milliards de prêts à taux zéro et 35 milliards de prêts à taux préférentiels* », a annoncé le président Xi Jinping. Les 20 milliards de dollars supplémentaires seront décaissés sous forme de subventions, de prêts et de fonds de développement. Une grande partie de cette aide supplémentaire est susceptible d'être axée sur les projets d'infrastructure pour aider à stimuler les objectifs de développement économique.

Le sommet a adopté la Déclaration et le Plan d'action de Johannesburg, qui décrivent des mesures spécifiques pour promouvoir la coopération Chine-Afrique. « *L'annonce du plan en 10 points a donné suffisamment de preuves pour nous que la Chine écoute ce que l'Afrique dit. La Chine ne vient pas avec ses propres idées établies. Elle répond effectivement aux attentes des dirigeants africains* », a souligné M. Zuma. Avec le plan en 10 points, des progrès importants seront accomplis dans le développement de l'Afrique, en particulier dans le secteur des infrastructures et de l'énergie. Le président Zuma a cité l'industrialisation, les infrastructures, l'agriculture et la santé, comme quatre priorités de la coopération de l'Afrique avec la Chine.

Il a ajouté qu'avec 1,1 milliard d'habitants en Afrique et 1,3 milliard de Chinois, les deux parties peuvent créer un énorme marché et attirer des investissements mondiaux.

Économie

La BNA lance des pièces de monnaie de 50 et 100 kwanzas



→ Nouvelles pièces de 50 et 100 kwanzas

La Banque nationale d'Angola (BNA) a procédé le 9 novembre au lancement des pièces de 50 et 100 kwanzas (KZS), dans le cadre de la célébration du 40e anniversaire de l'indépendance nationale (1 dollar = 135 KZS).

Ce lancement complète la monnaie nationale lancée en 2012, qui comprend les monnaies de 50 centimes, 1 KZS, 5 KZS, 10 KZS et 20 KZS, approuvée par la loi 20/12 du 30 juillet.

À l'occasion, le gouverneur de la BNA, José Pedro de Morais, a déclaré que malgré la diminution du rythme de croissance économique vérifié cette année, suite à la brusque chute du prix du pétrole, l'Angola connaît une augmentation de la circulation monétaire, principalement dans l'usage des monnaies métalliques et de billets de petite valeur faciale.

« L'émission des monnaies métalliques, a-t-il souligné, constitue aussi l'une des préoccupations de la BNA, pour le maintien des relations commerciales plus justes. En effet, a-t-il ajouté, avec l'utilisation des monnaies de faible valeur monétaire, les commerces de détail auront plus de facilités à définir le prix de leurs produits. »

Budget 2016 et prévisions de croissance



→ *Nouveau siège du Parlement*

Le Parlement angolais a adopté le 11 décembre un budget de 6 400 milliards de kwanzas (48 milliards de dollars) pour l'année 2016, tablant sur une hausse de 3,3 % du PIB du pays sur l'exercice. Ce budget se base sur un prix moyen du pétrole de 45 dollars le baril et une production quotidienne moyenne de 1,8 million de barils, selon l'agence de presse officielle ANGOP. Le texte prévoit un taux de croissance du PIB de 3,3 %, un déficit budgétaire de 5,5 % et un taux d'inflation situé entre 11 et 13 %, a-t-on ajouté de même source.

Deuxième producteur de pétrole d'Afrique derrière le Nigeria, l'Angola a affiché une croissance économique moyenne d'environ 10 % par an entre 2004 et 2013, avant de voir ce taux ralentir à 4,5 % en 2014, en raison de la forte baisse des cours de brut. La croissance attendue en 2015 devrait se situer aux alentours de 3,5 %. Le pays devrait aussi enregistrer en 2015 son premier déficit du compte courant depuis 2009. En Angola, les hydrocarbures représentent 95 % des exportations et contribuent à hauteur de 70 % aux recettes fiscales. (*Source : Angop*)

Institutions

Inauguration du nouveau siège de l'Assemblée nationale



→ *Vote du Parlement*

José Eduardo dos Santos a inauguré, le 10 novembre, à Luanda, le nouveau siège de l'Assemblée nationale. La cérémonie s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée nationale, Fernando da Piedade Dias dos Santos, de représentants des pouvoirs politique, législatif et judiciaire, ainsi que de nombreux invités, en l'occurrence des autorités ecclésiastiques et de la société civile. Situé dans le district urbain d'Ingombota, l'édifice est d'une superficie de 54 000 m².

Depuis sa création en 1980, sous le nom de l'Assemblée du peuple, l'actuelle Assemblée nationale travaillait dans les installations de l'ancien cinéma Restauração, situé non loin de l'édifice actuel. La première pierre du nouvel édifice du Parlement a été posée le 15 octobre 2009 par le président de la République, et les travaux de construction ont débuté le 17 mai 2010.

L'infrastructure est divisée en quatre blocs de six étages, dont deux se trouvent en sous-sol. Le parking souterrain dispose de 494 places, dont 34 VIP. 5 176 travailleurs ont participé à la construction de l'immeuble, dont 88 % de nationaux et 12 % d'expatriés. L'entreprise portugaise Teixeira Duarte a été responsable de ces travaux, sous l'égide du bureau des travaux spéciaux.

Culture

Miss Angola 2016



Luísa Baptista, la représentante de la province de Cuando Cubango, a remporté le titre de Miss Angola 2016. Agée de 20 ans, Luísa Baptista est étudiante en psychologie à l'École supérieure polytechnique de Menongue, chef-lieu de la province de Cuando Cubango. Au cours de cette soirée, à laquelle assistait la première dame, Ana Paula dos Santos, marraine du Comité Miss Angola, Victoria Mande, la représentante de Huambo, a été élue première dauphine tandis que Raquel Gomes, représentante du Royaume-Uni, était désignée deuxième dauphine.



→ Luísa Baptista, Miss Angola 2016